

**Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et
en Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et
de Guadeloupe.
Pour la reconstruction
de la IV^{ème}
Internationale.**

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

— PARAÎT TOUTES LES 2 SEMAINES —

SAMEDI 4 JUILLET 2015

1136

1 €

Le peuple grec étranglé par la finance internationale

Le 27 juin, les gouvernements européens ont proposé de prêter de l'argent à la Grèce à condition qu'elle accepte, entre autres, de s'attaquer aux pensions déjà très faibles de ses retraités. Le premier ministre grec, Alexis Tsipras, a répondu qu'il demanderait l'avis de sa population par un référendum prévu pour le dimanche 5 juillet. Outrés, les autres chefs de gouvernement ont décidé que les négociations étaient «rompues». Le 28 juin, le gouvernement grec a ordonné que l'argent contenu dans les banques du pays soit bloqué, pour éviter une fuite des capitaux. Ce bras de fer est le dernier épisode d'un véritable hold-up.

Les dettes des États, qu'on appelle les «dettes souveraines», rapportent énormément de profits aux banques d'affaires. Il existe un «marché obligataire» – un secteur de la bourse où de riches investisseurs achètent des parts de la dette de tel ou tel pays. Si vous détenez, par exemple, 1% de la dette italienne (c'est le cas du groupe d'assurance Axa), vous touchez automatiquement 1% des remboursements effectués par le gouvernement italien, ce qui représente environ 1 milliard d'euros par an ! Comme la plupart des États remboursent régulièrement l'argent qu'ils empruntent – en fait, une grosse partie de leurs «remboursements» consiste à payer aussi les intérêts. Cette rente est pratiquement sans risques. Et ce sont les gouvernements qui se chargent d'imposer aux populations laborieuses les sacrifices qui financent ces versements. Le système des «dettes publiques» est donc une gigantesque «pompe à fric» qui transfère l'argent des poches des pauvres dans les coffres des capitalistes.

Lorsque la crise a éclaté en 2008, les marchés financiers étaient déterminés à faire payer la crise aux populations et en particulier aux travailleurs. Ils ont décidé de faire un exemple en s'attaquant à la Grèce : ils ont fait grimper en flèche les taux d'intérêts auxquels elle devait emprunter... Et les gouvernements grecs successifs se sont chargés d'imposer les sacrifices nécessaires pour rembourser des emprunts de plus en plus chers, renvoyant la majorité de la population dans une situation proche du tiers monde. Ils ont alors rencontré l'éternel problème du capitalisme depuis qu'il existe. À force de saigner les pauvres, il arrive un moment où ils ne peuvent plus rien acheter et toute la machine économique se grippe : l'argent ne rentre plus. C'est pourquoi, en 2012, les grandes puissances européennes, surtout la France et l'Allemagne, ont volé au secours des banques en leur rachetant au prix fort leurs parts de la dette grecque. Ce sont désormais «nos» États qui se chargent d'ordonner au gouvernement grec de «faire le sale boulot». Ce faisant, ils exacerbent les divisions entre les peuples en affirmant, comme l'ancien gouverneur de la Banque Centrale Européenne Jean-Claude Trichet, «rendez-vous compte : 700 euros par tête de français (sic) c'est ce que la Grèce nous doit ! » (France Inter, le 25 juin)... alors que ces 700 euros sont le prix que le gouvernement français nous fait payer pour sauver les banquiers cyniques qui ont plongé la population grecque dans la misère !

Quel que soit le résultat du référendum du 5 juillet, la crise grecque montre au moins deux choses. D'abord, l'objectif des gouvernements à la botte des capitalistes est d'imposer que personne ne discute leur sacro-sainte loi : «les super-riches doivent continuer à s'enrichir, quoi qu'il arrive. Les peuples doivent accepter les règles qu'ils imposent, quoi qu'il en coûte». Ensuite on voit qu'il est très facile de bloquer l'argent dans les banques, comme vient de le faire le gouvernement grec. Un grand mouvement de révolte des travailleurs européens dans lequel les salariés des banques prendraient des mesures du même type, cette fois sous le contrôle de la population, obligerait les grands capitalistes à mettre un genou à terre en quelques heures.

Après le massacre de Charleston à bas le racisme contre le peuple noir !



Manifestation à Charleston

Le 17 juin dernier en Caroline du sud aux États Unis, à Charleston, un jeune Blanc a tiré et tué 9 personnes Noires, dont le pasteur, dans une église fréquentée traditionnellement par des Noirs. Arrêté, le jeune raciste a déclaré qu'il voulait déclencher «une guerre de races» contre les Noirs, et qu'il revendiquait «la suprématie de la race blanche» sur toutes les autres. Ce crime raciste a profondément ému la communauté noire ainsi que la population blanche et les autres communautés.

On peut penser que ce crime est l'œuvre d'un détraqué. Et il l'est sûrement. Mais il n'en reste pas moins vrai que ce détraqué est un produit de la société américaine qui baigne dans le racisme depuis des siècles. Et particulièrement contre les Noirs. Ce jeune Blanc raciste exprime des idées partagées par un certain nombre d'Américains blancs racistes même si ces derniers ne passent pas tous à l'acte. Ce massacre revendiqué ouvertement comme un acte raciste survient alors même qu'une série d'assassinats de Noirs a été perpétrée par des policiers blancs, comme à Ferguson, à New York et ailleurs. Selon les statistiques, tous les deux jours, un Noir est assassiné par les policiers blancs. En Caroline du sud même il y a quelques mois, un Noir, Walter Scott a été abattu de plusieurs balles dans le dos par un policier. La vidéo peut être vue sur Internet.

Le racisme anti Noir est donc loin d'avoir disparu aux USA. On voit même resurgir des organisations racistes criminelles comme le KKK (Ku Klux Klan) dans le Sud des USA. Ce sont les Noirs qui connaissent le plus fort taux de chômage et de pauvreté. Ce sont eux encore qui en grande majorité peuplent les prisons. Car la

pauvreté entraîne toutes sortes de maux : la drogue, la délinquance, les crimes. Mais on sait aussi que beaucoup de Noirs sont condamnés alors même qu'ils sont innocents. Tués, emprisonnés, parce que coupables d'avoir la peau noire.

Les Noirs représentent 12,2% de la population américaine. Mais 41% des détenus américains dont la peine de prison dépasse un an sont noirs. En octobre 2005 sur les 9528 crimes haineux, 67,9% ont été commis à l'encontre de Noirs. 20% des Noirs américains nés entre 1965 et 1969 ont fait de la prison.

Dans la première puissance mondiale, le chef de file du capitalisme et de la bourgeoisie mondiale, le racisme fait partie de l'ADN du pays. Parce que la bourgeoisie américaine, la plus puissante du globe, a fondé sa puissance en grande partie sur l'esclavage et le racisme envers les Noirs. Cependant, ce racisme n'est que la plus importante des inégalités de toutes sortes que subissent les travailleurs et les pauvres, même blancs, et de toutes couleurs, ainsi que des multiples formes d'exploitation dans la plus grande puissance du globe.

Aux Antilles, nous faisons partie des millions de Noirs des Amériques dont les ascendants ont été déportés pendant plus de deux siècles et vendus comme esclaves. Nous aussi, nous avons subi le racisme violent et criminel. Il est devenu plus insidieux et hypocrite aujourd'hui mais il n'a pas disparu. C'est une raison supplémentaire pour laquelle nous devons être solidaires de nos frères Noirs américains et protester contre le racisme dont ils sont victimes. Mais ce doit être aussi un combat contre la xénophobie qui existe au sein de notre peuple ici même, par

exemple contre nos frères Haïtiens et autres immigrés de la Caraïbe et du monde. Ce doit être un combat contre le racisme qui frappe le peuple noir partout sur cette terre de différentes manières : en Afrique, aux Antilles, en Amérique latine, dans les immigrations noires des pays riches. Ce doit être un combat contre tous les racismes qui frappent aussi les Juifs, les Roms, les Arabes et d'autres. Ce doit être enfin un combat contre l'exploitation capitaliste sur les travailleurs et les pauvres de toutes couleurs et de toutes origines. Car c'est le système capitaliste qui crée et entretient le racisme pour pouvoir mieux diviser les travailleurs et les peuples et mieux les exploiter. Pour le combattre et le mettre à bas, il faudra une révolte générale et une révolution des exploités. Les esclaves haïtiens jadis ont su vaincre les esclavagistes et l'armée française par une formidable révolution armée. C'est par de telles révolutions qu'aujourd'hui les esclaves modernes, les travailleurs de toutes couleurs, vaincront le système capitaliste et la barbarie et à la catastrophe planétaires.

**EN SOLIDARITÉ AVEC
NOS FRÈRES NOIRS DES
USA ET POUR
PROTESTER CONTRE LE
RACISME DONT ILS SONT
VICTIMES, UN GRAND
RASSEMBLEMENT AURA
LIEU LE SAMEDI 4
JUILLET À 16H SUR LA
PLACE DE LA VICTOIRE A
POINTE-A-PITRE. LE
JOURNAL REBELLE,
COMBAT OUVRIER, LA
CGTG ET D'AUTRES
ORGANISATIONS Y
PARTICIPERONT.**

Au mois de juillet 1985, la Guadeloupe fut bloquée par des mobilisations et des barrages de rue qui, pendant une semaine, impliquèrent plusieurs milliers de personnes. Les faits qui déclenchèrent ces événements prirent le nom «d'affaire Faisans».

Georges Faisans, un militant de l'organisation MPGI (Mouvement pour la Guadeloupe Indépendante), s'en était pris à un enseignant blanc qui aurait donné un coup de pied à un élève noir. Faisans, révolté par cet acte qui symboliquement rappelle le système esclavagiste, donna à l'enseignant un coup de plat de sabre. Cela se passait en octobre 1984. Faisans fut inculpé et condamné à 4 ans de prison ferme, puis en appel à 3 ans. Il fut transféré à la prison de Fresnes, en France, après qu'il ait entamé le 3 juin 1985, une grève de la faim. Sa mise en liberté provisoire fut acceptée le 10 juillet par le procureur Valère, en exercice en Guadeloupe, mais refusée par les juges. Faisans poursuivait sa grève. Le MPGI initia alors une série de manifestations, puis plusieurs militants indépendantistes, dont le père Chérubin Céleste, se mirent à leur tour en grève de la faim. A partir du 22 juillet, le mouvement prit de l'ampleur, à l'appel d'une

vingtaine d'organisations politiques et syndicales. Du 22 au 29 juillet, la région pointoise fut bloquée par des barrages de rues, les manifestants s'affrontant aux forces de l'ordre de jour comme de nuit. Dans les quartiers pauvres de Boissard, Lacroix, Vieux Bourg, des jeunes s'organisèrent et affrontèrent la répression à coups de pierres. Ils avaient le soutien de moins jeunes qui se souvenaient de mai 67 avec colère.

Dans le camp militaire de la Jaille, les appelés antillais ont refusé, en forme de rébellion, de se rendre sur les barrages où ils étaient envoyés fusils chargés.

La situation prit une telle tournure que le gouvernement décida la libération de Faisans le 29 juillet, ce qui mit fin aux manifestations. Il est évident que le mouvement pour la libération de Faisans a concerné des couches populaires bien plus larges que le milieu strictement militant.

Les travailleurs pauvres, les nombreux chômeurs vivaient une situation difficile : des quartiers de taudis sans eau, sans hygiène entouraient encore la ville. Cette pauvreté aggravait la colère contre un racisme officiel qui venait d'être matérialisé par la condamnation lourde de Faisans.

La situation politique était marquée par un regain d'activisme

indépendantiste. Depuis le début des années 80, des attentats revendiqués par le GLA (Groupe de Libération Armée), et ensuite par l'ARC (Alliance Révolutionnaire Caraïbe) entretenaient un climat d'agitation permanent et une inquiétude du pouvoir colonial.

En juillet 1984, cinq militants de l'UPLG (Union Populaire pour la Libération de la Guadeloupe-la plus importante organisation nationaliste d'alors) furent tués par l'explosion de la bombe qu'ils s'approprièrent à poser. Plusieurs militants du MPGI furent emprisonnés, accusés d'être les auteurs des attentats revendiqués par l'ARC.

Pendant toutes ces années, militants et population furent confrontés à une surveillance policière constante, avec arrestations, perquisitions, contrôles réguliers de gendarmerie. Si la population n'adhérait pas forcément aux attentats terroristes qui étaient le fait de petits groupes et se déroulaient en dehors de son contrôle, elle ne les condamnait pas non plus.

Le racisme officiel, la pauvreté, la précarité auxquels elle était soumise avaient largement de quoi l'amener à rejeter l'action du gouvernement. Mais lors du mouvement populaire de juillet



Georges Faisans

85, pas plus que dans la période d'agitation des années 80, les travailleurs n'ont agi pour leur propre compte.

Leur colère dépassait certes le simple sentiment de révolte face à la condamnation injuste de Faisans. Elle mettait en cause un système et des conditions de vie difficiles. Mais les organisations qui avaient initié le mouvement et particulièrement l'UPLG, avaient un autre objectif, l'indépendance qui pouvait éventuellement être négociée avec le gouvernement.

La libération de Faisans fut l'occasion de calmer une situation que ces organisations ne

contrôlaient pas et qui ne servait pas forcément leurs intérêts immédiats.

Combat Ouvrier, qui fut partie prenante du mouvement, impulsa et aida à la mise en place de Comités de base dans les quartiers, de manière à ce que travailleurs, jeunes et chômeurs se dotent d'organismes qui leur soient propres et leur permettent de mettre en avant leurs intérêts. Ces comités eurent peu d'influence sur le mouvement, mais plusieurs dizaines d'entre eux continuèrent à fonctionner après que le mouvement ne soit retombé.

Manifestation de la CGTM contre la loi Macron et les attaques patronales



Les militants de la CGTM manifestent contre la loi Macron dimanche 28/06/2015

Les salariés ne se sont pas déplacés en grand nombre en ce dimanche 28 juin. Néanmoins ils représentaient de nombreux secteurs d'activité. Des représentants de la Santé, du Bâtiment, de l'Agriculture, de la Sécurité Sociale, de la Métallurgie, des Municipaux, de l'ONF, de Datex ou de Mozaïk (réseau de la compagnie foyale de transports urbains), pour ne citer que ceux-là, étaient présents. Les manifestants se sont montrés déterminés et

tout au long du parcours ils ont repris des slogans fustigeant Hollande, Macron et sa loi, mais aussi les patrons-sclérérés. Des slogans contre la vie chère, et pour exiger des augmentations des salaires et des pensions étaient aussi repris vivement par les manifestants. Une prise de parole a eu lieu en face de la manifestation organisée sur la place de la Savane pour la «journée du cheval».

Des participants se sont

rapprochés du cortège et certains ont applaudi les orateurs, Daniel Gromat, secrétaire général des municipaux et notre camarade Ghislaine Joachim-Arnaud, secrétaire générale de la CGTM. Plusieurs responsables syndicaux se sont exprimés à la fin de la manifestation. Ils ont dénoncé l'aggravation des conditions de travail comme dans les hôpitaux ou les PTT, les coups bas des patrons, lors des NAO, dans le bâtiment ou l'agriculture, mais aussi les attaques contre les représentants des travailleurs à Orange ou chez Roger Albert contre des militants CDMT. La secrétaire générale a également indiqué que la préparation de cette manifestation avait été l'occasion de faire des assemblées générales, des réunions, des distributions de tracts dans de nombreuses entreprises. Pour tous il était évident que face à ces attaques, les travailleurs devraient retrouver le chemin des luttes déterminées et collectives. Rendez-vous a été pris pour la rentrée.

Un premier rendez-vous qui doit en appeler d'autres

Le dimanche 28 juin 2015, plus de 250 travailleurs se sont retrouvés à la Maison des Syndicats et ont défilé dans les rues de Fort-de-France. Cette manifestation faisait suite à une décision prise le 5 mai 2015 lors d'une réunion de la CGTM ayant réuni 300 militants. En effet, le gouvernement Hollande, depuis son arrivée aux affaires, remet en cause les acquis des salariés et accorde au patronat toutes ses demandes. Le tout, sous prétexte de lutter contre le chômage et favoriser l'emploi. Ainsi, il y eut l'Accord National Interprofessionnel (ANI) en 2013, signé par certains syndicats. Il y a eu le pacte de responsabilité en 2014 préparé le MEDEF et mis en œuvre par Hollande. Voilà d'ailleurs ce que déclarait Pierre

Gattaz, président du MEDEF en janvier 2014 : «*Nous avons salué le pacte de responsabilité que nous a servi le président de la République le 31 décembre (2013) et qui était inspiré, je ne le dis pas trop fort, du pacte de confiance que nous lui avons apporté sur un plateau.*»

Il y a la loi Macron actuellement imposée par Hollande et Valls. Cette loi contient un ensemble de mesures qui remettent en cause le CDI, les Prud'hommes, les modalités de licenciement et les indemnités liées aux licenciements abusifs, les missions des inspecteurs et contrôleurs du travail, généralisent le travail du dimanche etc.

Il y a la proposition du ministre du Travail, François Rebsamen, avec un projet de loi sur la réforme du

«dialogue social» qui vise à réduire de façon drastique le nombre de délégués dans les entreprises.

«*Même si ce n'est pas le grand matin libéral, c'est une aurore*» a récemment déclaré le porte-parole du MEDEF pour signifier son soutien à la politique de Hollande. Voilà un aveu qui montre que les patrons ont tout à gagner avec ce gouvernement.

Ce sont ces raisons qui ont conduit les travailleurs à se retrouver le dimanche 28 juin 2015 à 15 heures dans les rues de Fort-de-France pour montrer qu'ils sont prêts à répondre à ces offensives du MEDEF et du gouvernement Hollande-Valls à son service.

Crédit Moderne : Les grévistes sont mobilisés pour une augmentation pérenne de leurs salaires !

Les salariés de cet organisme financier ont décidé de se mettre en grève le mercredi 17 juin 2015 après l'échec des négociations annuelles obligatoires de 2015 car ils estimaient les propositions d'augmentation de salaires faites par la direction insuffisantes. En effet, les résultats de l'année 2014 sont en hausse de 44 % et la direction veut proposer exactement la même augmentation que l'année dernière à savoir 650 € pour l'année et 800 € de prime exceptionnelle. La grève est suivie par une majorité des salariés des trois départements Guadeloupe, Martinique et Guyane.

Les principales revendications sont une augmentation des salaires de 1 300 € brut annuels et une prime exceptionnelle au titre des résultats 2014 de 1 500 €. D'autres points figurent sur la plateforme remise à la direction comme l'augmentation de la prime de transport, la mise en place des horaires de vacances et celle d'une convention avec l'assistante sociale/psychologue du travail car la pression est importante et les conditions de travail ne cessent de se dégrader. Les salariés estiment qu'ils ont droit aussi à une part du gâteau et ne peuvent se contenter de miettes.

La direction a attendu une semaine avant de proposer une première séance de négociation en Martinique. Après une journée de discussion elle a proposé une augmentation de 750 € (100 € de plus) et une prime de 1 000 € et envoyé pour signature aux représentants du personnel un projet de protocole d'accord en faisant un chantage à la reprise pour le 29 juin. Si les salariés reprenaient le travail le 29, elle

aurait accepté de convertir les jours de grève déjà retenus sur leur salaire (les 17, 18 et 19 juin) en jours de congés RTT et la semaine du 22 au 26 juin aurait été payée. Comme les grévistes n'ont pas repris le travail, elle supprime cette proposition. Cette manœuvre était destinée à diviser les employés mais a eu l'effet contraire, c'est-à-dire renforcer leur conviction que le Crédit Moderne peut donner satisfaction à leurs revendications et a largement les moyens de payer. Les employés grévistes des trois départements réunis en assemblée générale ont rejeté le protocole et ont estimé que la direction pouvait améliorer ses propositions salariales. Ils restent déterminés devant leur piquet de grève et en Guadeloupe, ils ont déjoué toutes les tentatives de la direction d'ouvrir les bureaux en utilisant les employés en CDD (contrat à durée déterminée) ou les non-grévistes. La direction n'hésite pas à payer un huissier pour intimider les grévistes qui ont décidé aujourd'hui 30 juin de ne pas laisser les non-grévistes entrer au travail. Le ton est monté mais ils n'ont laissé entrer que le directeur. Ce dernier joue la montre et n'a toujours pas proposé de nouvelles dates de négociations. Il ne cesse de répéter qu'il a fait son maximum et ne peut aller au-delà mais les employés connaissent la chanson et savent qu'ils doivent régulièrement se mobiliser lors des négociations annuelles pour obtenir gain de cause. La grève continue et les grévistes qui méritent le soutien de tous les travailleurs ont bien raison de se battre pour arracher des augmentations de salaires bien méritées et non des miettes.

La CGTG condamnée pour diffamation

Dimanche 05 juillet, la CGTG organise un déjeuner champêtre à Belle Plaine aux Abymes pour faire face aux deux condamnations qu'elle vient de subir devant la cour d'appel de Basse-Terre. Par deux arrêts datés du 20 avril 2015, la cour d'appel a confirmé les jugements de première instance condamnant la CGTG pour diffamation à l'encontre des patrons békés du supermarché Milenis, Martin et Jean Despointes. En 2013 la section CGTG avait été la seule organisation syndicale s'opposant à un plan de suppression d'emplois dans l'entreprise, sous de faux prétextes de difficultés financières. Pendant cette lutte, les patrons ont tout fait pour intimider et faire taire les dirigeants du syndicat. Ils s'en sont pris à la déléguée syndicale, la convoquant et la sanctionnant pour des fautes qu'elle n'avait pas commises. Malgré les pressions et la répression, les élus CGTG au comité d'entreprise ont fait voter un contrôle des comptes de

l'entreprise par un expert comptable. Ils ont pu mettre au jour les magouilles des patrons. L'expertise a dévoilé que le patron avait gardé la participation qui aurait dû être versée aux employés pendant plusieurs années en 2011 et 2012 ! La section syndicale a publié plusieurs tracts revendicatifs pour dénoncer la rapacité des Despointes et appeler les salariés à se mobiliser contre les suppressions de postes. Finalement, une vingtaine d'employés ont fait les frais de ce plan de licenciement et ont quitté l'entreprise. La lutte pourtant minoritaire des élus CGTG a permis un versement rétroactif de la participation. Mais les patrons ont poursuivi leur répression en attaquant deux dirigeants de la CGTG et la confédération en justice pour diffamation. Les Despointes reprochaient à la CGTG d'avoir écrit dans un tract daté du 14 juin 2013 que « la famille Despointes a bâti toute sa fortune sur la traite

négrière, l'économie de plantation et l'esclavage salariat. » Dans un autre tract du 20 septembre 2013, où la CGTG demande « Qui sont les menteurs ? Qui sont les voleurs ? », les Despointes se plaignent de nouveaux propos diffamatoires. En première instance, par jugement du 06 mars 2014, la CGTG a été condamnée ainsi que les deux dirigeants de la section de Milenis dans les deux affaires. Dans la première, Martin Huygues Despointes a été déclaré irrecevable. Cependant, la CGTG ainsi que les deux militants ont dû verser au total près de 15 000 € aux Despointes. La cour d'appel a confirmé les deux jugements. Cette fois-ci elle a déclaré que Martin Huygues Despointes avait intérêt à agir et a condamné la CGTG à le dédommager. Au total les condamnations se montent à près de 45 000 € ! Ce jugement inique n'a pour seul objectif que de faire taire un syndicat qui défend résolument les intérêts des travailleurs.

Fermeture de l'hôtel Manganao : Face aux patrons voyous, une riposte d'ensemble est nécessaire !



La direction de l'hôtel Manganao a décidé de fermer l'hôtel. Il est mis en liquidation judiciaire, mettant plus de 150 travailleurs sur le carreau. Pourtant l'hôtel était bénéficiaire. De plus, la société gestionnaire de l'hôtel la SARL- PEMA a bénéficié des aides de l'État et des fonds européens. Ces derniers se sont d'abord montés à 2,7 millions d'euros avec un accompagnement de la Région de 500 000 euros au titre de la rénovation de l'hôtel. Même si les fonds européens pour la

renovation ont ensuite été réduits à 1,2 millions d'euros, l'hôtel aura quand même bien profité de ces aides.

Aujourd'hui, comme des voleurs, après avoir utilisé tous ces fonds, les capitalistes hôteliers liquident. Les patrons de l'hôtel Manganao ne bénéficiaient plus de la défiscalisation au 31 mai dernier. Alors ils ferment, comme c'est régulièrement le cas en Guadeloupe. La seule chose qui compte pour eux c'est leur profit. Ils envisagent probablement de

vendre l'hôtel par chambre ou studio à des particuliers pour se faire un pactole supplémentaire, comme d'autres hôtels l'ont déjà fait à Saint François et ailleurs en Guadeloupe.

Ces patrons voyous se fichent pas mal de priver plus de 150 salariés de leur gagne pain.

Cette fermeture mériterait une riposte d'avertissement immédiate et de grande ampleur.

Certes, les employés ont décidé d'occuper l'hôtel. Mais une première riposte de l'ensemble du monde du travail, des centrales syndicales, des militants du mouvement ouvrier à l'échelle de toute la Guadeloupe serait immédiatement nécessaire pour montrer à l'ensemble du patronat le mécontentement des travailleurs.

Car ce qui est arrivé aux camarades de l'hôtel Manganao peut se produire partout. Il faut une riposte la plus large et la plus déterminée possible.

Affaire Quidal : renvoyée au 27 janvier 2016

Gérard Quidal, animateur de «Radyo tambou», membre de l'UPLG (Union Populaire pour la Libération de la Guadeloupe), organisation indépendantiste, était convoqué au tribunal de Pointe-à-Pitre le mercredi 24 juin 2015. Il avait déjà été convoqué une première fois le vendredi 5 décembre 2014 mais l'affaire a été renvoyée. Cette fois-ci ce sont les avocats de la défense regroupés en collectif qui ont demandé de nouveau le renvoi, n'étant pas tous disponibles à la date de la convocation pour plaider l'affaire.

G. Quidal est poursuivi pour rébellion et outrage à agent. Le 23 juillet 2014 il a été brutalement interpellé par des agents de police alors qu'il était mal stationné dans une

rue de Pointe-à-Pitre, ne trouvant pas de place pour déposer sa mère malade chez son médecin traitant.

Les policiers n'ont pas voulu entendre ses explications, ce qui a provoqué sa colère.

Il leur a dit qu'il valait mieux qu'ils s'occupent des délinquants de la région pointoise plutôt que de s'en prendre à quelqu'un qui s'occupait de la santé d'une personne âgée.

Il a été interpellé et mis en garde en garde à vue au commissariat de Pointe-à-Pitre.

Pour une banale histoire de stationnement qui aurait pu à la limite se solder par une contravention, G. Quidal a été convoqué par la justice.

Cette interpellation n'est pas étrangère à son appartenance à un courant indépendantiste et à sa responsabilité au niveau d'une radio qui dénonce les injustices.

La justice et la police, d'une manière générale, ont peu de sympathie pour les militants indépendantistes ou d'extrême gauche.

Cette affaire est politique. C'est ce que va plaider le collectif d'avocats.

Mais la mobilisation est importante pour dénoncer cette répression.

Des organisations syndicales et politiques ont déjà appelé au soutien à Quidal et réclament sa relaxe.

C'est le cas entre autres de notre organisation, Combat Ouvrier.

Roger Albert, Orange Caraïbes : des méthodes post esclavagistes !

Depuis quelque temps, le patronat en Martinique se sent des ailes. Il veut imposer sa loi en sanctionnant tout salarié, tout représentant du personnel qui se dresse contre lui pour défendre le droit des salariés.

C'est le cas aux établissements Nocibé-Roger Albert où la direction montre une attitude répressive à l'encontre de deux délégués du personnel parce qu'ils ont appelé leurs collègues à se mobiliser contre l'arrogance de leur direction.

C'est aussi le cas à Orange Caraïbes, où les employés se sont mobilisés les 16, 20 et 21 mai dernier, suite à une première tentative de la direction de sanctionner deux représentants syndicaux du personnel en leur prélevant un trentième de salaire. Tout cela pour de prétendues absences irrégulières, alors qu'ils étaient en missions syndicales. La direction ne s'est pas arrêtée là. Elle a continué à faire jouer son autoritarisme mais cette fois contre cinq autres membres d'une délégation syndicale CGTM venue soutenir leurs camarades sanctionnés. La direction leur a

retenu trois jours sur leur salaire et sans aucune concertation.

La semaine dernière, une conférence de presse a été organisée par le syndicat CDMT pour protester contre l'attitude répressive à l'encontre des deux délégués du personnel des établissements Nocibé-Roger Albert.

En ce qui concerne la répression à Orange, plusieurs organisations syndicales : CGTM, UGTM, CSTM, SASM ont apporté leur soutien à cette mobilisation et aux salariés victimes.

Voilà le climat qui existe actuellement dans certaines entreprises. Il ne faut pas que de telles attitudes venant de patrons ou de directeurs puisse s'installer, car ce serait pour eux avoir le champ libre pour s'attaquer à tous les travailleurs qui défendent leurs droits.

Mais à force d'enfoncer le bouchon, ils vont finir par récolter ce qu'ils cherchent, c'est-à-dire la colère de l'ensemble des travailleurs. Ce serait bien plus efficace que les seules protestations syndicales.

Mairie de Basse-Pointe, des négociations qui resteront sous surveillance

Le mardi 16 juin dernier, la maire de Basse-Pointe, Mme Casimirius, a annoncé qu'elle avait déposé plainte contre X pour escroquerie suite à sa découverte de manœuvres délictueuses de certains cadres. Ces derniers se seraient fait octroyer indument certaines primes pendant plusieurs années.

La maire a fait cette annonce lors d'une séance de négociation avec les représentants du personnel CGTM.

C'est à la suite de l'importante grève menée en mars 2015 par les agents municipaux qu'une plate-forme revendicative avait été déposée par la CGTM dans chacune des mairies. Les agents municipaux réclamaient notamment l'application par les maires des accords signés précédemment.

Il s'agissait notamment de la question des titularisations à temps plein, de la participation des municipalités au paiement de la mutuelle comme le prévoit une loi depuis 2008, ou encore le niveau trop élevé des examens pour changement d'échelon dans la catégorie C. Ce niveau C, dans les faits, empêche les changements d'échelon, et impose par exemple des départs à la retraite avec seulement 400 ou 500 euros.

Le conflit avait duré plus d'une semaine et s'était poursuivi au-delà avec les maires récalcitrants. Il avait permis de jeter la lumière sur une constante de la politique des maires, à savoir accepter d'être le relais de la politique du

gouvernement qui pèse sur les travailleurs.

Face aux refus des maires d'appliquer certains textes de lois concernant le plus souvent les agents des catégories les plus basses (agents des cantines, agents techniques, etc.) les agents étaient montés au créneau contre ce qu'ils appelaient «le gaspillage» ou l'injuste répartition des budgets municipaux entre «lé gwo é lé piti».

La maire PPM de Basse-Pointe, comme d'autres maires, avait alors affiché son refus de recevoir les agents municipaux mobilisés. Elle les avait même traités à l'époque de «macoutes».

Aujourd'hui, soit trois mois plus tard et après avoir découvert qu'il y avait des failles dans le fonctionnement de son administration, elle a fini par accepter de négocier avec les représentants CGTM. Mais elle repousse au 15 septembre prochain la partie sur l'évolution de la carrière des agents. Est-ce par souci de ne pas compliquer la tâche à ses amis du PPM (Parti progressiste martiniquais de feu Césaire) lors des prochaines élections ? L'histoire ne le dit pas ! Quoiqu'il en soit les agents ont accepté cette nouvelle date tout en demandant la mise en place d'un comité de pilotage qui leur permettra de se tenir au courant des avancées avant le nouveau round de négociations.

A Basse-Pointe comme dans les autres communes, les agents municipaux ont bien raison de ne pas baisser la garde.

Le 18 juin, le gouvernement dominicain a mis fin au «programme d'enregistrement des étrangers» (PNRE). Désormais, il est permis d'expulser tout étranger ne prouvant pas la nationalité dominicaine. Le décret de 2013 qui «retire aux enfants d'immigrés haïtiens leur citoyenneté dominicaine, et ce rétroactivement, en remontant jusqu'à 1930» est mis en application. Des dizaines de milliers de personnes nées dominicaines mais d'origine haïtienne se sont ainsi retrouvées sans le passeport qui leur permettrait de trouver du travail. Pendant 2 ans, plusieurs milliers d'Haïtiens vivant à Saint Domingue depuis des années, ou nés à Saint Domingue avaient attendu dans des files pendant des jours devant le consulat haïtien pour avoir un document leur permettant ensuite de recommencer les mêmes files d'attente devant les bureaux de PNRE.

Des centaines de Cañeros (Coupeurs de canne à sucre) en colère avaient manifesté le

2 juin devant l'Ambassade d'Haïti à Santo Domingo ; il leur avait été répondu que le ministre des affaires étrangères gérait le dossier. Et au final, le décret raciste expulsant les étrangers dont la filiation dominicaine n'est pas reconnue est mis en application. Bien avant la date de fermeture de ce programme, les Haïtiens ont traversé par centaines la frontière pour échapper aux repréailles des bandes qui les chassaient. Depuis, comme à Santiago, des civils passent chez les Haïtiens et les expulsent des maisons en détruisant tout alors qu'à l'extérieur des policiers ou des militaires sont présents en cas de répliques des expulsés. Pour d'autres, il n'était plus possible pour eux de rester, car leur loyer n'était pas renouvelé et même leur crédit dans les épiceries avait été suspendu. Ce scénario s'est répété pour la communauté haïtienne de plus de 200 000 personnes vivant à Saint Domingue.

C'est ainsi qu'en dix jours plus de 14 000 Haïtiens ont



traversé la frontière pour chercher refuge en Haïti. Le 26 juin, le maire de Ouanaminthe, ville frontière avec Dajabon du côté dominicain, a fermé le passage à ceux qui voulaient entrer en Haïti pendant 24 heures pour arrêter le flux migratoire. Il n'y a aucune mesure prise par le gouvernement haïtien qui soit à la hauteur de ce retour de la population laborieuse expulsée par les sbires du gouvernement dominicain. Ce sont des nouveaux villages de la misère qui sont créés. Les

arrivants ne trouvant de l'aide que parmi des bonnes volontés, des travailleurs comme eux-mêmes. Les deux gouvernements se renvoient la balle après avoir créé les conditions d'exploitation de ces travailleurs, après avoir augmenté les bénéfices des patrons des deux côtés de la frontière en pressant ces travailleurs comme des citrons et les jetant ensuite à la rue. Rappelons que le gouvernement de Duvalier père a vendu des milliers de travailleurs haïtiens au gouverne-

ment de Trujillo qui les a payés. Ces travailleurs, ces «braceros» ont été envoyés dans les champs de canne où ils ont été exploités comme des esclaves dans les batteys comme à Barahona ou La Romana au profit des bourgeois propriétaires des usines à sucre de St Domingue. Les enfants de ces travailleurs ont été exploités dans les champs de canne, puis dans les plantations d'agrumes et ensuite dans le bâtiment. Au final, après qu'ils aient contribué à bâtir la société dominicaine, les capitalistes dominicains les traitent comme des chiens, leur interdisent de vivre sur ce territoire en leur refusant le bout de papier qui leur donne une nationalité et quelques droits, quand ils ne sont tout simplement pas massacrés. L'hypocrisie des deux gouvernements ne laisse d'autre alternative aux expatriés que de se prendre en charge, mais aussi de s'organiser et de se battre contre le mépris et l'exploitation sans bornes dont ils sont victimes.

TRINIDAD et TOBAGO

Trinidad et Tobago : annonce des prochaines élections générales

Le premier ministre Mme Kamla Persad Bissessar a annoncé, après la dissolution du parlement le 15 juin, les prochaines élections générales dans un délai légal n'excédant pas 3 mois, le 7 septembre 2015. Elle a tenu à faire remarquer que contrairement aux années précédentes, son mandat a duré les 5 ans réglementaires et se montre assez optimiste pour son renouvellement aux prochaines élections avec son parti le People's Partnership (Partenariat du Peuple), PP. Ce n'est pas l'avis de tous et en particulier du PNM

(Mouvement National du Peuple), principal parti d'opposition qui se prépare depuis un an pour les élections à venir. Le PNM et le PP (le parti au pouvoir entre 2010 et 2015), sont deux coalitions de partis qui se réclament du socialisme, mais d'un socialisme de centre gauche, un socialisme à la Tony Blair qui prône la justice sociale tout en s'accommodant du capitalisme et même en le soutenant. Le PNM a été créé par Eric Williams considéré comme le «père de la nation» et qui a dirigé Trinidad et Tobago aux débuts de l'indépendance. Ce

parti a été très longtemps populaire et majoritaire. La date des élections est contestée par le PNM qui souhaiterait les voir plus tôt. Les hommes d'affaires protestent également se plaignant d'une trop longue période de campagne électorale qui générerait leurs affaires. Les journaux interviewent la population divisée entre mécontents qui disent ne plus vouloir voter et partisans des différents politiciens. Il faut dire que la crise sévit durement et que malgré quelques réalisations, écoles, routes, la population

ouvrière souffre. Il est intéressant de remarquer que dans toute la Caraïbe il y a des élections en 2015 : au Guyana, au Surinam, à la Jamaïque et dans la Caraïbe Orientale (Eastern Caribbean) : St Vincent et les Grenadines, Saint Kitts-Nevis. A la Jamaïque où le Premier ministre est également une femme, sa victoire est jugée très probable. Au Surinam et au Guyana, contrairement aux autres pays du Caricom (caribbean common market - marché commun de la Caraïbe) où le mieux placé remporte le pouvoir, les élections sont à la

proportionnelle. Les élections au Guyana ont la réputation d'être truquées. Ailleurs, les campagnes commencent sur fond de difficultés économiques.

Guadeloupe

Le Pen péké palé : succès du meeting



Meeting Le Pen péké palé

Le 19 juin, le meeting organisé à la salle Rémy Nainsouta de Pointe-à-Pitre a rassemblé 120 personnes. La réunion a débuté par une minute de silence dédiée aux victimes de la tuerie de Charleston, aux États-Unis, et à Danielle Fletcher, récemment décédée. Il y a eu ensuite la projection d'un documentaire, réalisé par le collectif de Martinique

Marine déwò, pour expliciter la véritable nature du Front National.

Des représentants des diverses organisations composant le comité Le Pen péké palé se sont exprimés depuis la tribune, au nom de Combat Ouvrier, du FKNG (fòs pou konstwi nasyon Gwadeloup), du CIPN (comité international

des peuples noirs), du KSG (konvoi pou sovè Gwadeloup), et du journal Rebelle ! Plusieurs personnes présentes dans la salle sont intervenues pour dire leur détermination à barrer la route au développement du FN.

Des représentants de la GCTG, du CIPPA et de SOS-Basse-Terre-Environnement ont annoncé leur ralliement au comité. Quelques jours avant ce meeting, Marine Le Pen avait fait savoir qu'elle renonçait finalement à son voyage aux Antilles, prévu à la fin du mois de juin.

Ce renoncement a été perçu comme une première victoire des comités qui se sont créés pour protester contre sa venue, en Martinique comme

en Guadeloupe.

C'est la troisième fois que la présidente du Front National annule son déplacement dans nos îles, où elle n'a encore jamais réussi à venir. Son père, Jean-Marie Le Pen, n'y est jamais parvenu non plus, grâce à la mobilisation de nombreuses organisations dans les années 80 et 90. Marine Le Pen venant d'annoncer sa candidature aux élections régionales de décembre dans le Nord-Pas de Calais-Picardie, elle ne devrait pas programmer de sitôt un nouveau déplacement aux Antilles.

En tout cas, le succès du meeting organisé à Pointe-à-Pitre est de bon augure.

Si elle fait une nouvelle tentative, nous serons nombreux à dire : « Le Pen péké palé ! ».